



2012-2015

CASDAR SEPTODUR

« Contribution à la durabilité de la lutte génétique et chimique contre la septoriose du blé dur par la caractérisation des populations du complexe d'espèces responsable de cette maladie.

Partenaires : ARVALIS Institut du végétal, INRA-UMR BIOGER CPP, Thiverval-Grignon, Gie BLÉ DUR.

Organisme de file : ARVALIS Institut du végétal

Chef de projet : Julie TOUSSAINT FERREYROLLE,
j.toussaint-ferreyrolle@arvalisinstitutduvegetal.fr



DESCRIPTION RÉSUMÉE

Parmi les différentes maladies survenant sur le blé dur, la septoriose apparaît comme l'une des plus présentes, en France et dans le monde, avec un impact important sur le rendement en cas de forte attaque. Jusqu'à aujourd'hui, de nombreuses études se sont intéressées à cette maladie sur le blé tendre, délaissant le blé dur. Si le champignon actuellement responsable de la septoriose sur le blé tendre est *Septoria tritici*, il semblerait que plusieurs espèces soient responsables des symptômes sur le blé dur : majoritairement *S. tritici*, mais également *Stagonospora nodorum* et *Stagonospora avenae* f. sp. *tritici*. Les symptômes générés par ces différentes espèces, pouvant cohabiter au sein d'une même parcelle, sont proches, rendant leur identification difficile.

plexe d'espèces responsable de la septoriose sur le blé dur ainsi que la variabilité naturelle présente au sein de l'espèce *S. tritici* afin d'appréhender son adaptation pour les espèces hôtes *Triticum aestivum* et *Triticum turgidum* dans une optique de durabilité de la lutte variétale et chimique. Cette étude, jamais menée sur le blé dur jusqu'à ce jour, regroupe autour de cette thématique un institut technique (ARVALIS Institut du végétal), les acteurs de la sélection variétale du blé dur (GIE Blé dur) ainsi que la recherche fondamentale (INRA-BIOGER). Les livrables de ce projet sont une meilleure connaissance :

- 1) des espèces responsables de la septoriose sur le blé dur en France aujourd'hui,
- 2) des interactions entre les populations de *S. tritici* issues de blé dur et de blé tendre,
- 3) de l'adaptation de ces populations aux variétés, aux fongicides et à d'autres contraintes abiotiques.